



Co-funded by the European
Maritime and Fisheries Fund

Titre : Vision, valeurs et objectifs du projet Ocean Metiss

**Auteur :
Equipe projet**

**Version :
1 - 20/02/2019**

Vision

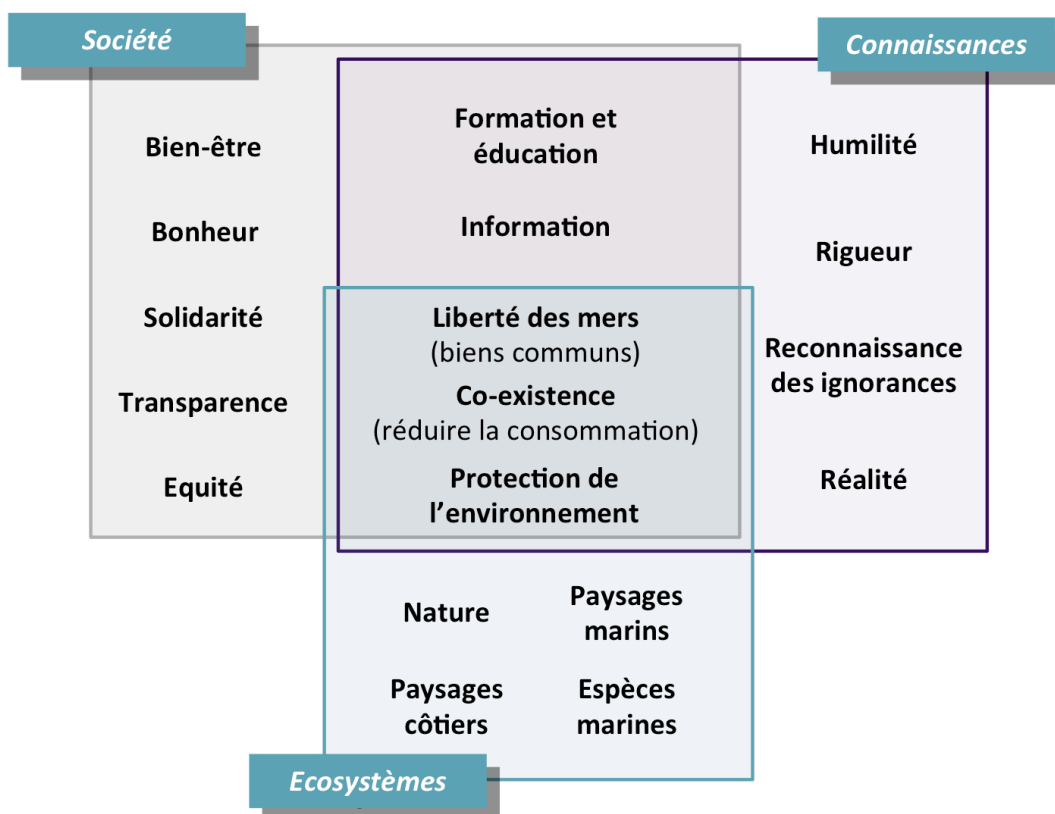
L'océan qui nous entoure est source de vie et de bien-être. Il est un élément fondamental de la culture de la Réunion et des pays voisins de l'océan Indien.

Les écosystèmes marins et côtiers sont respectés comme un héritage en partage et protégés pour le bien-être et la prospérité de La Réunion.

La gestion des espaces marins et côtiers implique tous les citoyens, et s'appuie sur des savoirs scientifiques et des savoirs locaux partagés avec les usagers de la mer et le grand public afin de continuer à lier l'océan à nos vies et à notre culture au quotidien.

Les usages et les développements actuels et futurs de la mer et du littoral sont prévus et gérés pour être durables dans le contexte du changement climatique.

Valeurs



Objectifs

- 1. Construire une stratégie de développement maritime adaptée aux caractéristiques environnementales, culturelles et économiques uniques de La Réunion dans le contexte de l'océan Indien occidental.*
- 2. Mettre en œuvre une stratégie de développement maritime basée sur les écosystèmes qui favorise la croissance économique de La Réunion en créant de l'emploi et en favorisant la cohésion sociale.*
- 3. Atteindre un bon état écologique dans le contexte du changement climatique en minimisant et en atténuant les impacts négatifs des activités humaines actuelles et futures sur les écosystèmes marins.*
- 4. Protéger et restaurer la biodiversité marine et côtières: les paysages, les écosystèmes et les espèces ainsi que les processus écologiques et évolutifs dont ils dépendent.*
- 5. Contribuer à atteindre l'indépendance énergétique en évaluant les potentialités d'exploitation des énergies marines renouvelables.*
- 6. Orienter l'enseignement et la formation vers les professions et les compétences applicables dans le domaine maritime, notamment le tourisme, les activités portuaires et la pêche.*
- 7. Sensibiliser et renforcer les liens entre le public et la mer.*
- 8. Promouvoir la participation du public afin de garantir que les aspirations de toutes les parties prenantes (citoyens, usagers de la mer, entreprises et collectivités territoriales) soient représentées, exprimées et prises en compte dans la construction de la stratégie maritime.*
- 9. Mettre en place un processus de planification spatiale maritime pour réaliser la stratégie de développement maritime en se fondant sur des savoirs scientifiques et locaux.*
- 10. Développer et renforcer les interactions entre La Réunion et les pays et territoires de l'océan Indien occidental.*